

Dates clés des Restos & l'Europe

1986 – COLUCHE AU PARLEMENT EUROPEEN

Le 20 février 1986, Coluche se rend à Strasbourg devant les députés européens pour plaider la cause des Restos et demander l'ouverture des « Frigos de l'Europe », les surplus alimentaires issus de la PAC.

Sous l'impulsion de Jacques Delors, l'Union européenne ouvre en 1987 les « frigos de surplus » de la Politique agricole commune (PAC) : c'est le début du **Programme Européen d'Aide aux plus Démunis (PEAD), créé officiellement en 1987.**

2011 – ALERTE SUR LE PEAD

L'Europe doit acheter des biens sur le marché pour faire face aux besoins des Etats afin d'assurer l'aide alimentaire, compte tenu de la diminution importante des stocks d'intervention.

La **Cour de justice de l'Union européenne (CJUE)** a considéré en avril 2011 que le PEAD n'était plus lié à la PAC mais relevait de l'aide sociale directe, et devait donc être financée dans ce cadre.

2014 – DU PEAD AU FEAD

Après trois ans de combat des associations et de mobilisation de la France, un nouveau programme est créé en substitution du PEAD : le **Fonds européen d'aide aux plus démunis (FEAD)**, désormais lié au Fonds social européen et garanti jusqu'en 2020.

2014-2020 – LE FEAD REPRESENTE UN TIERS DE L'AIDE ALIMENTAIRE EN FRANCE

500 millions d'euros ont été alloués à la France par l'Union européenne pour la période **2014-2020, sur un budget de 3,8 milliards d'euros sur la période.**

⇒ Un budget équivalent à **1€ par européen et par an.**

Les Etats cofinancent ce programme à hauteur de **15% du total (88 millions d'euros de crédits nationaux).**

**1/4 des repas distribués par les Restos
1/3 de l'ensemble de l'aide alimentaire en France.
16 millions d'européens concernés**

2021-2027 – INTEGRATION DU FEAD AU SEIN DU FSE+ ET CRAINTES SUR SON FINANCEMENT FUTUR

La Commission européenne a proposé en mai 2018 l'intégration du FEAD et de plusieurs fonds structurels d'aide à l'insertion au sein **d'un nouveau fonds, FSE+**, dans le cadre du Cadre financier pluriannuel 2021-2027.

Pendant, ce programme pourrait aboutir à **une division par deux des moyens alloués à l'aide alimentaire.**